Questions d'Éduc.

Collection Dossiers UNSA Éducation
www.unsa-education.com

N° 010 décembre 2013

L'Éducation en campagne

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**

UNSA éducation
Plus forts ensemble !

Sommaire

3 *On en parle moins...*

4 -13 *Tout savoir (ou presque) sur l'École rurale*

14 -16 *Quand l'Éducation participe à l'Éducation et au développement des territoires ruraux*

17 - 20 *Ruralité et innovations*

21 - 22 *L'avenir de l'Éducation en milieu rural*

23 *Pour en savoir plus*

Ont participé à ce numéro

Laurent ESCURE
Secrétaire général - UNSA Éducation

Fabrice COQUELIN
Directeur Publication - UNSA Éducation

Denis ADAM
Secrétaire national - Secteur Éducatif

Secteur Éducation
Pour la rédaction

Secteur Communication
Pour la réalisation

Photographies
Pascal Lebrun, Luc Bentz, Photolibre, Fotolia

Nos Partenaires

casden MAIF MGEN

Ces dossiers sont aussi téléchargeables sur http://cha.unsa-education.com

On en parle moins ...

et pourtant, depuis longtemps déjà, les territoires ruraux, dans leur diversité, poursuivent leur mutation. Avec l'arrivée massive des « rurbains », la crise économique, la montée du chômage et la vision libérale de la société qui s'impose de plus en plus, la disparition des services publics du milieu rural, les changements sont profonds. Et l'École, l'Éducation, n'échappent pas à ces transformations.

Si un lien très fort relie l'Éducation au milieu rural, c'est avant tout parce qu'en France, l'École est communale. Or le nombre d'écoles publiques françaises a subi une baisse de plus de 10 % depuis 1999 (dépossédant de son école plus d'une commune sur trois). Les municipalités rurales craignent l'annonce des suppressions de postes pour leurs écoles. Les spécificités des territoires peu peuplés ou plus isolés, défendues par les élus locaux ruraux, n'ont pas toujours les faveurs des services académiques. Perdre son école pour un village est généralement synonyme de perte de vitalité et d'attractivité, donc de déclin, voire de mort annoncée.

Le second élément qui caractérise cette relation forte est que, plus que pour d'autres territoires, l'Éducation est un élément d'animation et de développement de l'espace rural. Ainsi en est-il de la mission spécifique d'animation des territoires ruraux des établissements d'enseignement agricole. C'est aussi ce qui caractérise un mouvement d'Éducation populaire comme celui des foyers ruraux ou encore les activités sportives présentes dans ces territoires.

Cette articulation « Éducation et territoire » dans l'espace rural, est souvent source de richesse. Contrairement à l'image de « ringardise » dont « la campagne » est parfois affublée, force est de constater que ses particulatrités peuvent être aussi à l'origine d'innovations fécondes.

Parler de l'Éducation dans le monde rural, c'est donc parler de l'Éducation en général : c'est parler de l'École, des différents acteurs éducatifs et de l'enfant dans sa globalité, c'est parler de ruralité, d'aménagement du territoire, c'est parler de pédagogie et d'innovation.

C'est à cette rencontre avec l'Éducation en milieu rural que « Questions d'Éduc » vous invite au fil des pages qui suivent.

Tout savoir (ou presque) sur l'École rurale

Les caractéristiques de l'École rurale

L'École rurale se caractérise par sa taille, le contexte géographique dans lequel elle s'insère, l'offre scolaire qu'elle propose, son environnement socioculturel et la composition des populations qu'elle scolarise.

La taille

En milieu rural, écoles et collèges comptent, en général, un nombre réduit de classes, et les classes y sont moins chargées. Si les écoles à classe unique se raréfient, les écoles à deux ou trois classes sont encore nombreuses et comportent plusieurs niveaux d'enseignement.

Le contexte géographique de l'école rurale est très variable

L'isolement des enseignants du milieu rural est souvent évoqué. Il recouvre une réalité plurielle : enseignants d'écoles à classe unique, isolement résultant de l'éloignement géographique entre établissements, difficultés de communication en zone de montagne, rareté des contacts et moindre suivi de la part de l'institution scolaire (inspecteurs, conseillers pédagogiques, formateurs, conseillers d'orientation…).
Mais l'évolution et le développement des technologies de communication changent considérablement la situation.

Sur certains territoires ruraux, l'offre scolaire est plus ou moins difficile à organiser, et est plus ou moins complète

Les intervenants extérieurs à l'école sont souvent plus difficiles à mobiliser.
Le débat actuel sur la réforme des rythmes scolaires met en avant la situation des écoles rurales qui ont des difficultés à trouver les animateurs nécessaires au bon fonctionnement de leurs ateliers périscolaires (cf. fiche " *l'École rurale et la réforme des rythmes scolaires* "). Des écoles ne trouvent pas le personnel dont elles ont besoin en langues, en éducation physique, en informatique, etc.
L'élève serait confronté, au cours de sa scolarité, à une moindre diversité d'enseignants et donc à une moindre diversité de conceptions pédagogiques.

L'environnement socioculturel

Il varie d'un territoire à un autre, en fonction de la présence et du dynamisme des structures culturelles locales.
Les institutions culturelles, comme les bibliothèques par exemple, sont moins nombreuses qu'en ville.
Mais des solutions sont mises en place par les communes, intercommunalités et départements pour y remédier (bibliobus, bibliothèque départementale de prêt, etc.).
Mais comme les moyens financiers et les priorités politiques et budgétaires ne sont pas les mêmes d'une collectivité territoriale à une autre, les inégalités territoriales d'éducation restent fortes.
Les moyens, dont les écoles disposent, varient d'une école à l'autre selon la richesse des communes, et influent sur leur fonctionnement pédagogique.

École rurale et diversité des territoires ruraux

Les territoires ruraux constituent-ils un contexte de scolarisation particulier ?

Il est difficile de répondre de manière tranchée à cette question tant les territoires ruraux sont divers. En 1998, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), pour tenir compte de la diversité des territoires ruraux, distinguaient dans l'espace à dominante rurale, quatre types d'espaces : le rural sous faible influence urbaine, les pôles ruraux, la périphérie des pôles ruraux et le rural isolé.

L'espace rural regroupait donc l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Il représentait alors 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine. Mais cette définition n'est plus en vigueur dans le nouveau zonage en aires urbaines (octobre 2011).

Celui-ci se réfère à l'emploi et distingue désormais :

- ***l'aire d'emploi de l'espace rural** : un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de couronne (dénommée couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural). Cette dernière est formée de façon similaire à celle des couronnes périurbaines ;*
- ***les autres communes de l'espace rural** : font partie de cette catégorie les communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural ;*
- ***la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural** : la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural est composée des communes (ou unités urbaines) appartenant à cet espace à dominante rurale et dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural ;*
- ***le pôle d'emploi de l'espace rural** : le pôle d'emploi de l'espace rural comprend les communes (ou unités urbaines) appartenant à cet espace à dominante rurale et comptant 1 500 emplois ou plus.*

Le nouveau zonage en aires urbaines ne permet plus de différencier aussi clairement l'espace rural.

Dans ce cadre, la situation des écoles rurales n'est pas la même selon les territoires : l'école d'une commune de la périphérie rurale de l'Île-de-France fonctionne évidemment différemment de celle située au fin fond du Gard ou de l'Ariège.

Quelques dates

- 1816 : l'État porte l'ambition d'une école par commune.
- 1964 : une circulaire demande aux inspecteurs d'académie de « *fermer les classes ou écoles dont l'effectif est inférieur à 16 élèves (...) pour des raisons pédagogiques évidentes (...)* ».
- Années 1970-80 : développement des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) sans qu'une législation régisse leur création ni leur fonctionnement. Les RPI reposent sur un accord contractuel entre communes. Les élèves sont regroupés soit par niveaux sur plusieurs sites (RPI dispersé) ou tous niveaux sur un même site (RPI concentré).
- 1984 : une note de service définit les « Équipes mobiles d'animation et de liaison académique » (Emala) : dans le schéma le plus classique, un instituteur effectue des tournées avec un matériel audiovisuel et pédagogique dans les écoles isolées du secteur sur lequel il est affecté.
- 1990-91 : le rapport Mauger, commandé par le ministère de l'Éducation nationale, condamne les écoles de moins de trois classes.
- 1993 : un moratoire prévoit qu'une école ne pourra fermer sans l'accord du maire.
- 1995 : les collectivités sont associées aux décisions de la carte scolaire du premier degré.
- 1998 : publication du rapport de Jean-Claude Lebossé intitulé « Pour une nouvelle dynamique du système éducatif en zone rurale isolée ». Pour la première fois, la réflexion sur l'école est couplée à celle de l'aménagement du territoire. Une circulaire acte cette réflexion instituant les réseaux ruraux d'Éducation (RRE).
- 1999 : fin du moratoire sur la fermeture des classes.

Tout savoir (ou presque)...

Quelques chiffres

En 2011/2012, la France comptait 53 418 écoles dont 48139 dans le public et 5 279 dans le privé.

Dans le public, on dénombrait :
- 15 686 écoles maternelles
- 32 453 écoles élémentaires dont *3 547 à classe unique*

Dans le privé, on dénombrait :
- 129 écoles maternelles
- 5 150 écoles élémentaires dont *127 à classe unique*

Dans le public, la répartition du nombre d'écoles en France (y compris DOM) selon le nombre de classes était la suivante en 2011/2012

Nombre de classes	Écoles maternelles	Écoles élémentaires spécialisées	Écoles primaires	Total
1	1 131	2 699	848	4 678
2	2 055	1 712	2 554	6 321
3	3 692	877	2 660	7 229
4	3 273	1 092	2 169	6 534
5	2 422	1 982	1 667	6 071
6 à 10	2 957	7 035	3 541	13 533
11 à 15	153	2 287	780	3 220
16 et plus	3	369	181	553
Total	15 686	18 053	14 400	48 139

Il y avait 11 350 écoles élémentaires de 3 classes « au plus », dont 3 547 écoles élémentaires à classe unique, 4 266 écoles élémentaires de 2 classes et 3 537 écoles élémentaires de 3 classes.

En 2011/2012, dans le public, toutes écoles confondues (écoles primaires + écoles élémentaires spécifiques + écoles maternelles) :
- les écoles de 1 à 2 classes représentaient 22,8% des écoles (13,3% dans le privé) ;
- les écoles de 3 à 4 classes représentaient 41,5% des écoles (34,1% dans le privé).

Évolution du nombre de classes selon le type d'écoles entre 1980 et 2011

		1980	2011
Public	Écoles maternelles	59 578	**64 083**
	Écoles élémentaires primaires et spécifiques	194 862	**182 252**
	dont classe unique	*11 449*	***3 547***
	Sous total	***254 620***	***246 335***
Privé	Écoles maternelles	1 082	409
	Écoles élémentaires primaires et spécifiques	37 201	**36 521**
	dont classe unique	*347*	***127***
	Sous total	***38 282***	***36 930***
	Total	**292 902**	**283 265**

Le nombre d'écoles à classe unique dans le public et le privé est passé de 11 796 en 1980 à 3 674 en 2011.

Les atouts de l'École rurale

Il y a plus de 20 ans, le rapport Mauger, commandé par le ministère de l'Éducation nationale, condamnait les écoles de moins de trois classes, encore nombreuses en milieu rural. Cette condamnation était justifiée par les défauts majeurs que l'on imputait alors à l'École rurale : pas de bons résultats scolaires, élèves non formés au monde actuel, pauvreté culturelle freinant l'ouverture d'esprit des enfants, manque d'émulation des élèves du fait du nombre réduit d'élèves, absence de moyens de fonctionnement des écoles, isolement des professeurs des écoles, absence de travail en équipe, pauvreté pédagogique, désaffection des maîtres pour les postes à la campagne, etc. Ce rapport développait surtout des arguments négatifs dont certains étaient faux. Il ne valorisait pas les aspects positifs indéniables de l'École rurale.

L'École rurale est une petite structure hétérogène ancrée dans son territoire. Cette formule résume ses trois qualités principales.

L'École rurale est une petite structure

Les relations humaines

Les effectifs et le nombre de classes étant réduits, les relations humaines y sont plus apaisées. L'École joue pleinement son rôle de socialisation des enfants au sein d'un petit groupe.

L'espace

Les enseignants, les enfants ont besoin d'espace pour travailler correctement. Dans une école rurale, il y a souvent davantage d'espace.
Le regroupement des petites écoles qui s'opère tend à créer des conditions plus difficiles pour les enfants, au détriment du confort apporté par la sécurité affective, relationnelle, sociale d'un petit groupe.

L'ouverture sur le monde

Manque d'ouverture des enfants, manque de rencontres avec un plus grand nombre, manque d'émulation : ces critiques pèsent peu face aux relations apaisées existantes au sein de petits groupes et à l'absence de violences. Ces critiques oublient qu'aujourd'hui, les habitants des zones rurales ne sont pas isolés, sont mobiles, sortent beaucoup.
Les médias occupent une place importante et ouvrent l'École rurale sur son environnement proche et sur le monde. Les écoles rurales utilisent depuis longtemps les voyages, les échanges, la mise en réseau informatique avec d'autres écoles, pour s'ouvrir sur l'extérieur.

L'émulation et la motivation des élèves

Dans les petites structures, l'émulation et la motivation d'apprendre des élèves reposent davantage sur la coopération et l'entraide, le désir personnel et collectif qui se manifestent dans le travail sur projet que sur la comparaison, la compétition avec les autres ou la menace brandie d'une vie difficile en cas d'échec, renforçant l'individualisme des enfants.

Les relations enseignants / enseignés

Les enseignants font attention à chaque élève, en classe et en dehors, les connaissent mieux, les suivent mieux, respectent davantage leur rythme propre. Le climat général apaisé des écoles les aide dans leur travail.

Le travail collectif des enseignants

Le faible nombre d'enseignants ne les empêche pas de travailler en collaboration avec d'autres équipes proches (organisation de conseils de cycles ou de maîtres en commun, mise en place d'actions communes telles que rencontres de sport, ateliers, sorties...).
La concertation entre les enseignants est meilleure, le travail en commun est fréquent (programmations, harmonisations, discussions et mise en place de projets communs...).
Ils intègrent les réseaux d'école ou d'enseignants pour réfléchir ensemble à leurs pratiques.

Tout savoir (ou presque)...

L'Observatoire Éducation et Territoires (OET, ex-Observatoire de l'École rurale) constate que les écoles et les établissements ruraux des zones les plus rurales fonctionnent davantage en réseau et utilisent davantage les technologies de l'information et de la communication (TIC) que les autres écoles. Ces stratégies de rupture de l'isolement rural et montagnard sont accompagnées par les services déconcentrés de l'État (par exemple, les appuis pédagogiques et logistiques apportés par les équipes mobiles académiques de liaison et d'animation, EMALA).

Les relations avec les parents

L'École rurale a une meilleure lisibilité pour les parents, et a un lien plus étroit avec eux. Les parents se sentent plus concernés, et participent davantage à la vie de l'école. À une période où l'implication des familles dans la scolarité des enfants est souhaitée, où des incidents interviennent parfois entre enseignants et parents, l'implication forte des parents dans les écoles rurales est une bonne chose.

L'École rurale, facteur d'intégration

L'École rurale est un facteur d'attractivité pour les habitants des petites communes. Elle joue un rôle important d'intégration des populations qui s'installent en milieu rural.

Le matériel et les équipements scolaires

Dans une école bien équipée, les enfants peuvent utiliser les ordinateurs plusieurs fois par semaine, voire par jour. Chaque enfant peut utiliser le matériel de façon plus fréquente si la commune a investi suffisamment dans son école.

École rurale et classes multi-âges

L'École rurale est souvent composée de classes multi-âges (de la classe unique, qui est devenue rare, aux classes à 2 ou 3 cours) : des enfants d'âges et de niveaux scolaires différents se retrouvent dans la même classe.
Ces classes présentent des avantages :

- les élèves et les enseignants ont du temps pour les apprentissages : l'enfant a, pendant plusieurs années dans la même classe, le même enseignant. Le rythme propre de chaque enfant est pris en compte. Chaque enfant prend le temps qu'il lui faut.

- Le groupe classe prend tout son sens : avec le temps et la continuité, une classe construit une histoire, avec des repères, permettant aux apprentissages d'avoir un sens, une visibilité et un ancrage durables.

Il est facile de se référer à ce qui a été fait les années précédentes et aux projets déjà réalisés.

- Chaque enfant trouve sa place et apporte sa contribution au groupe en prenant le temps dont il a besoin.
- Des pratiques comme le tutorat, l'entre-aide… s'organisent facilement. La classe devient un lieu de coopération.
- L'hétérogénéité des âges multiplie les situations pédagogiques favorisant les processus d'apprentissages et la structuration de chacun.
- L'acquisition de l'autonomie est favorisée : l'enseignant gère sa classe avec des moments d'autonomie plus ou moins guidés pour pouvoir s'occuper des différents cours en particulier.
- Les enseignants sont tenus d'avoir une réflexion pédagogique, de réfléchir sur leurs pratiques et sur le fonctionnement de l'École.
- Quant aux résultats scolaires, la plupart des études ne montrent pas de différences notables entre ceux des classes à cours unique et celles qui sont multi-âges. Les enfants des classes multi-âges ne sont pas pénalisés pour leurs acquisitions scolaires. Mais les études conduites ne mesurent pas la durabilité des apprentissages, ni la manière par laquelle un enfant s'est approprié ces connaissances, ni le degré d'autonomie, ni la capacité de réflexion et de recherche, ni la socialisation, ni la structuration de chaque enfant. La balance serait largement en faveur de l'École rurale si l'on mesurait ces critères de réussite.

L'École rurale peut être un modèle parce que l'hétérogénéité de ses classes est un atout pour le développement des enfants et leur éducation citoyenne, sans compromettre leurs apprentissages. Ce peut être un laboratoire pour montrer ce que doit être l'École de demain.

Tout savoir (ou presque)...

L'École rurale, obtient de bons résultats notamment dans les disciplines de base, français et mathématiques. Des études ont montré que les élèves des classes à plusieurs niveaux et des classes uniques obtenaient des résultats en français comparables à ceux des élèves scolarisés dans des classes à un seul niveau et des résultats en mathématiques supérieurs à ceux des élèves scolarisés dans des classes à un seul niveau. Mais ces résultats déclinent à mesure que la scolarité secondaire se déroule. En fin de collège, les élèves issus de l'École rurale se dirigent en moins grand nombre que les élèves urbains vers les secondes générales et technologiques de lycée.

Selon Pierre Champollion, président de l'Observatoire Éducation et Territoires (OET, ex-Observatoire de l'école rurale), les élèves ruraux et montagnards arrivés en fin de collège n'utilisent pas toute la palette des choix d'orientation à leur disposition (depuis plusieurs années, cet observatoire étudie dans six départements - Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Drôme, Haute-Loire, Haute-Saône - les trajectoires scolaires de 2 400 élèves). Pour lui, l'École rurale fonctionne globalement bien ; les élèves, en sortant du primaire, sont au moins à égalité avec leurs homologues urbains, comme le montrent les évaluations nationales en français et mathématiques. Plus les territoires sont réputés isolés, moindre est le retard en fin de CM2.

Selon Yves Alpes de l'OET, à l'issue du collège, les parcours scolaires des jeunes ruraux et des jeunes urbains divergent. De la 6e à la 3e, les souhaits de poursuite d'études supérieures longues diminuent de moitié dans le panel de 2 400 élèves de l'observatoire. À résultats scolaires identiques, le taux de demande et d'accès des élèves ruraux en seconde générale est plus faible. La voie professionnelle rencontre davantage de succès, et les études supérieures, souvent courtes (DUT ou BTS), ne s'envisagent pas sans mobilité.

Une étude menée dans l'académie de Grenoble a montré que le « rendement éducatif » des collèges en zone de montagne n'est pas différent de ce qu'on observe en zone urbaine, notamment pour la probabilité d'accéder au lycée.

Conclusions d'une étude préliminaire réalisée dans l'Ain : « École rurale et réussite scolaire »

Il s'agit d'une enquête, diffusée auprès de 500 élèves de CM2 de milieux géographiques différents du département de l'Ain, qui a été approfondie par des entretiens avec certains de ces élèves, leurs familles et leurs enseignants.

Les conclusions locales les plus marquantes sont les suivantes :

- *niveau d'acquisitions scolaires comparable à celui observé en milieu urbain, voire supérieur dans les classes uniques ou à plusieurs niveaux de l'enseignement maternel et élémentaire ;*
- *difficultés d'adaptation au collège, puis au lycée ;*
- *modestie des projets professionnels et des demandes de formation qui en résultent, modestie liée notamment à la faiblesse de leurs niveaux tant d'aspiration que de stimulation, et plus particulièrement moindre orientation vers la seconde générale et technologique à l'issue de la scolarité dans les très petits collèges ruraux ;*
- *forte réticence à l'idée de mobilité géographique dans les projets de vie…*

Les milieux ruraux sont placés au cœur d'une double logique de construction de la personnalité de leurs enfants :

- *celle du territoire, gardienne des références identitaires, semble générer des projets de vie plus modestes ;*
- *celle des réseaux, exerçant une influence croissante dans le domaine culturel, n'ont pas encore eu d'impact d'ouverture très important.*

Mais la révolution technologique des télécommunications en cours et le développement important de nombreuses autres stratégies d'ouverture vont faire bouger les lignes.

Source : http://www.grenoble.iufm.fr/rural/pages/scolru.htm

L'École rurale est une école de proximité

Dans un village, l'école est comme la mairie ou l'église.
Elle est une partie structurante du village, perçue par tous ses habitants :

- c'est un lieu de vie sociale, un espace d'échange culturel au sein d'une communauté facilitant le partenariat entre parents d'élèves, enseignant et municipalité.
- Elle est proche de l'habitation des enfants. Il n'y a pas de rupture avec leur lieu de vie. Elle ne nécessite pas de longs trajets pour s'y rendre.
- Lors des activités extérieures au périmètre de l'école, la classe va à la rencontre du village et de ses habitants.
- Les enfants forment des groupes dans l'école et en dehors, tissent des liens entre eux et font ensemble des activités hors de l'école.
- Cette école est liée à son territoire. Les enfants appartiennent au groupe classe, au groupe école, au groupe village.
- Le village n'est pas toujours un vase clos pauvre culturellement. Par ailleurs, le milieu rural est riche de sa nature et du monde vivant qui l'entourent. Pour aider les enfants des écoles à aller au musée et au spectacle plus souvent, des solutions existent.

L'École rurale, en tant que petite structure hétérogène ancrée dans un territoire proche, est un atout pour les enfants qui y passent leur scolarité. Les élus locaux doivent la doter des moyens dont elle a besoin pour fonctionner et convaincre les services de l'État qu'elle ne doit pas être sacrifiée.

Les dispositifs particuliers à l'École rurale

Pour remédier à certaines difficultés spécifiques des écoles rurales, des dispositifs particuliers ont été mis en place.

Les regroupements pédagogiques communaux et intercommunaux

Un regroupement pédagogique associe plusieurs écoles à faibles effectifs scolaires pour constituer une école à cheval entre plusieurs sites d'écoles. Certains niveaux sont implantés dans une école et d'autres sont implantés dans une autre école. Lorsque les écoles sont situées dans des communes différentes, on parle alors de regroupement pédagogique intercommunal ou RPI.

Les regroupements pédagogiques intercommunaux ont sauvegardé et amélioré la scolarisation des enfants en milieu rural. Mais il n'existe pas de législation les concernant. La disparition progressive des écoles à classe unique a donné naissance aux RPI, fréquents en milieu rural.

Le RPI peut être organisé dans le cadre d'un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) auquel les communes ont transféré les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques (RPI " adossé " à un EPCI) ou pas (RPI " non adossé " à un EPCI).
Le RPI " non adossé " à un EPCI est une " entente intercommunale ", le RPI « adossé » à un EPCI est encadré par les règles de fonctionnement de l'EPCI.

Les élèves sont regroupés soit par niveau scolaire sur plusieurs sites (RPI éclaté ou dispersé), soit tous niveaux sur un même site (RPI concentré).
Les RPI « dispersés » sont fondés sur le regroupement des divers cycles de l'école primaire dans des écoles communales différentes. Ils permettent de maintenir une école dans chaque village, d'utiliser les locaux scolaires de chaque commune, de constituer des cycles homogènes, (pour réduire le nombre des niveaux dans la même classe), et de constituer des groupes plus nombreux. Les communes associées regroupent les effectifs d'enfants à scolariser et les accueillent dans de meilleures conditions.

Mais ce dispositif comporte des inconvénients : gestion difficile, moyens de transports coûteux, mobilité imposée aux élèves qui sont obligés de se déplacer au cours de leur scolarité.

Les RPI « concentrés » **rassemblent les élèves dans une seule école. Ils ont pour inconvénient principal d'entraîner la disparition des petites écoles. Ce dispositif est encouragé par l'institution scolaire, pour des raisons de coût et d'efficacité de gestion, mais il est mal accepté par les élus locaux et les parents d'élèves.**

En 2001, l'Enseignement public comptait 1 013 RPI concentrés et 3 755 RPI dispersés. Ils concernaient 8,6 % des classes et 8 % des élèves. Ces pourcentages étaient supérieurs en zone rurale isolée.

En 2012-2013, selon l'INSEE, la France comptait 299 RPI concentrés maternelles et 1 012 RPI concentrés élémentaires (soit 1 311 RPI concentrés) et 7 531 RPI dispersés maternelles ou élémentaires.

Les " équipes mobiles académiques de liaison et d'animation " (EMALA) et le dispositif " École rurale et communication " (ERC)

Les EMALA

L'enseignant doté d'un véhicule de type « minibus » se déplace avec du matériel pédagogique dans un ensemble d'écoles. Souvent appuyées sur les CDDP (Centres départementaux de documentation pédagogique), elles permettent de rompre l'isolement des enseignants ruraux, qui bénéficient des ressources apportées et de la présence du maître itinérant pour l'organisation de séquences pédagogiques, la tenue de réunions, etc. Mais elles ne permettent de rompre que partiellement l'isolement des élèves.

Les ERC

Ce dispositif permet aux élèves de se rencontrer périodiquement, souvent avec l'aide de l'EMALA, pour l'organisation d'activités communes. Les élèves des petites écoles se retrouvent alors dans des groupes de niveaux homogènes (tous les CP ensemble, par exemple).
Il nécessite des financements spécifiques (émanant souvent des Conseils Généraux) et des lieux d'accueil équipés, pouvant supporter les regroupements. Il devient rare.

La première équipe EMALA a été créée à la fin des années 1970 pour rompre l'isolement des petites écoles rurales et de montagne, souvent à classe unique. La note de service du 13 août 1988, toujours en vigueur, précise : *« […] un instituteur se déplaçant dans un véhicule équipé de matériel audiovisuel et d'une documentation pédagogique, effectue des tournées régulières dans les petites écoles isolées du secteur sur lequel il est affecté ; à la fois animateur et conseiller dans le choix et l'utilisation du matériel qu'il propose, il a un rôle essentiel de liaison et de coordination entre maîtres et élèves de différentes écoles […]. »*

Exemple de l'EMALA des Alpes-de-Haute-Provence

Elle est composée de sept enseignants répartis en cinq unités mobiles généralistes et deux unités mobiles spécialisées TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). Elle concerne 180 écoles du département.
Les fonctions documentation et prêt de matériel existent toujours mais les interventions de l'animateur ont évolué. Il a essentiellement une fonction d'impulsion, de proposition et d'animation pédagogiques en liaison avec les autres animateurs EMALA, les équipes de circonscription et le CDDP des Alpes-de-Haute-Provence.
Sa mission est de dynamiser les écoles en favorisant un travail en réseau, notamment par le développement des usages TICE, composante majeure de son action. Il peut être conduit à coordonner des projets associant plusieurs écoles, notamment dans le cadre des programmes ERC (Écoles rurales et communication) auxquels il participe.
Le fonctionnement de l'EMALA des Alpes-de-Haute-Provence relève d'un partenariat formalisé par une convention tripartite entre le Conseil général, l'inspection académique et le CRDP de l'académie d'Aix-Marseille. La collectivité verse au CRDP une subvention qui vient en complément de celle de l'État, l'inspection académique met à disposition les postes d'enseignants animateurs et le CDDP, porteur du projet, a en charge la mise en œuvre, le suivi et la gestion globale du dispositif.

Les réseaux d'Éducation (RRE)

Conçus comme des relais à l'action des RPI, ces réseaux ont été encouragés par le ministère dès 1998 *(cf. Bulletin Officiel de l'Éducation nationale N°48 du 24 décembre 1998, CIRCULAIRE N°98 252 DU 17 – 12 -1998 sur l'avenir du système éducatif en milieu rural isolé)*.

Ils sont, en quelque sorte, les précurseurs des projets éducatifs territoriaux.
Organisés en partenariat avec tous les acteurs du milieu rural, dans le cadre de comités locaux d'éducation regroupant enseignants, parents et élus, ils organisent des projets éducatifs cohérents de la maternelle au collège.

Le réseau concerne les élèves, les équipes éducatives, les parents, les associations, les élus et les services de l'État. Il favorise les interrelations entre les élèves et permet aux enseignants d'engager une démarche d'échanges et de mutualisation s'appuyant sur la complémentarité des ressources et des apports humains et matériels, de l'école et de l'ensemble des partenaires.

Un RRE est un dispositif et non une structure. Il vise la souplesse, le décloisonnement et l'ouverture ; il s'appuie sur les différences et les complémentarités. Travailler en réseau, c'est mettre en relation et faire agir ensemble des acteurs confrontés à des situations ou à des difficultés semblables dans des lieux différents, et des acteurs confrontés à des situations ou à des difficultés différentes dans des lieux semblables. C'est aussi permettre aux élèves de se confronter à de nouvelles situations.

Le RRE est fondé sur un projet pédagogique concrétisant la volonté de travailler ensemble des personnels des écoles et collèges du territoire. Il rassemble les partenaires de l'école et exprime, du point de vue éducatif, la volonté d'aménagement du territoire concerné.

Le RRE va au-delà du regroupement pédagogique intercommunal. Il doit comprendre, à terme, un collège constitué en point d'appui et en pôle du réseau et doit pouvoir :
- *prendre en charge le parcours scolaire des élèves, depuis l'âge de l'école maternelle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, en réduisant le plus possible les ruptures ;*
- *offrir tout au long de ce parcours une formation de qualité, complète et cohérente, ouverte sur tous les choix ultérieurs parmi les filières générales, technologiques et professionnelles.*

Le RRE doit permettre, à court ou moyen terme, le travail en réseau des écoles et collèges concernés. Pour faciliter la continuité du parcours scolaire des jeunes, il doit nouer des relations étroites avec les établissements susceptibles d'accueillir les élèves par la suite.

Le RRE définit un territoire scolaire. Il doit rendre accessible à tous les enfants et les jeunes de ce territoire, les ressources scolaires et éducatives existantes de la maternelle au collège. Ce dispositif se conçoit sur un territoire qui comprend une zone rurale fragile, mais qui peut aussi englober des communes urbaines.
Le territoire du RRE est souvent d'une autre nature que les découpages territoriaux (pays, cantons, communautés de communes, etc.).

Le RRE implique des collectivités territoriales (communes, groupements de communes et département), des responsables du système éducatif (personnels enseignants et non-enseignants), des parents d'élèves, des mouvements associatifs touchant à l'Éducation sur ce territoire et différents services de l'État.

La réalisation du projet éducatif, sous-tendu par le RRE, implique :
- la confiance, le volontariat et l'engagement de tous les acteurs de l'École et de leurs partenaires ;
- la traduction de ce projet sous forme d'une convention les engageant les uns et les autres.

Quand l'Éducation participe à l'animation et au développement des territoires ruraux

L'Éducation en milieu rural, en lien avec le territoire

Dans le cadre d'une thèse sur la question suivante : « *Comment une petite école fonctionne-t-elle dans son territoire ?* », Catherine Rothenburger, de la Fédération Nationale pour l'École Rurale (FNER) a interviewé des enseignants exerçant en Cévennes.

Il en ressort les éléments suivants.

- Les Écoles sont directement en prise avec le territoire. Elles répondent aux demandes sociales. Elles font partie des stratégies d'extension des réseaux sociaux des habitants.
- Les enseignants sont immédiatement immergés dans le territoire par leurs interactions avec les parents.
- Le transport scolaire joue un rôle plus large que le déplacement des enfants vers l'École : il crée un lien entre parents, transmet des messages et sert, parfois, à transporter les produits pour préparer le repas pour la restauration scolaire.
- Il existe un rapport financier direct entre l'École et les élus parce que les écoles mettent en place des projets intéressant tout le territoire où elle est implantée.
- L'École, par ses activités, est souvent un acteur de développement local.
- L'École joue un rôle important dans la circulation de l'information (par exemple, par les messages dans les cahiers de correspondance).
- Elle anime la vie sociale du village, de la commune, de la vallée.

Il existe une lisibilité réciproque entre école et territoire : à l'École on « lit » ce qui se passe sur le territoire et le territoire voit ce qui se passe à l'École.

La relation avec le territoire s'impose aux enseignants : elle donne du sens à leur travail.

Cette interaction permet aux enfants de s'approprier des compétences supplémentaires (davantage d'interaction avec les adultes dans le cadre de l'organisation des activités scolaires).

Ces remarques soulèvent la question :

Les enseignants sont-ils assez formés pour cette interaction avec le territoire, pour « lire » leur territoire ?

Catherine Rothenburger signale quelques exemples de compétences développées par les enfants :

- les enfants sont en permanence confrontés à la vie de leur territoire, d'un territoire complexe. Cette confrontation leur permet d'établir des liens, d'apprendre qu'ils peuvent être des acteurs dans leur village, sur leur territoire. Ils seront, peut-être, des adultes plus émancipés.
- Les enfants sont également confrontés à la multiplicité des personnes qui jouent un rôle dans la vie scolaire. L'école rurale serait une école de l'altérité.
- Un enfant dit : « La symétrie, c'est simple : regarde l'insecte ! »

Les activités menées dans le cadre des écoles rurales confrontent les élèves à des situations réelles leur permettant d'établir des liens entre les disciplines, d'aborder la complexité et de réfléchir à des stratégies d'action. Ces pratiques donnent du sens à l'apprentissage, favorisent la réussite des élèves, les forment à l'analyse de la complexité et à la prise de décision, facilitent leur émancipation.

L'Éducation socioculturelle dans les lycées agricoles

Parmi les spécificités des établissements d'enseignement agricole, les plus originales sont leur mission d'animation des territoires et la présence de professeurs d'éducation socioculturelle qui, à la fois, dispensent des « cours » d'éducation socioculturelle (ESC) et interviennent dans l'animation locale.

« La mission d'animation des territoires est une spécificité forte » affirme le ministère de l'Agriculture qui précise que *« implantés en zone rurale et péri-urbaine, les établissements d'enseignement agricole sont tous très fortement liés à la vie et au développement de leur territoire. Leur implication locale prend des formes très variées qui vont de l'animation culturelle à la contribution au développement agricole, avec un maillage territorial fort, et à une implication originale des élus et des professionnels, en particulier à la présidence de ces établissements publics ».*

Parmi les démarches qui rendent possible cette mission d'animation, l'**Éducation socioculturelle** (ESC) a une place prépondérante.

Mise en œuvre dans le contexte des lois d'orientation agricole (1962), le **dispositif d'éducation socioculturelle** – un centre socioculturel, un animateur socioculturel, une association sportive et culturelle – a été mis en place pour participer à cette « ouverture sur le monde et sur la vie » que devait provoquer l'enseignement technique agricole pour une population restée encore à l'écart du progrès et souffrant d'un « handicap culturel ». Ce dispositif s'appuie sur le corps des professeurs d'éducation culturelle de l'enseignement agricole public qui n'a pas d'équivalent au ministère de l'Éducation nationale et qui, -un peu de la même manière que les professeurs d'EPS-, doivent consacrer un tiers de leur temps de service à des activités d'animation locale (organisation de spectacle, animations en lien avec le territoire…).

Dans le cadre de leur service d'enseignement, hors tiers temps d'animation, les professeurs d'éducation socioculturelle (PEC) ont un domaine d'intervention très large portant sur *l'éducation à la communication humaine, à l'autonomie et à la coopération, éducation à l'environnement, éducation artistique, etc.*
Ils utilisent le plus souvent des méthodes actives, notamment la pédagogie par projet.
À travers son histoire et les débats animés qu'elle a contribué à faire naître, l'ESC fait une place importante à l'éducation et à l'animation dans la formation des agriculteurs et des ruraux. Elle s'inscrit ainsi en partie, dans les idéaux de l'École nouvelle, de l'Éducation populaire et, dans une moindre mesure, de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) qui a tant influencé le monde agricole.

Comme le montrent Anne-Marie Lelorrain , Jean-Pierre Sylvestre , Thomas André dans leur ouvrage " *Éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole, on peut considérer qu'au-delà des problèmes spécifiques de l'enseignement agricole, la naissance puis l'évolution de l'éducation socioculturelle illustrent et synthétisent, à bien des égards, quatre décennies de discussions et de controverses concernant les missions de l'école et la* « rénovation pédagogique » ".

Comme pour d'autres thématiques, un réseau ESC fédère les différentes actions menées dans le cadre de l'ESC. Il est à la fois un « support d'actions coordonnées » et un « espace d'échanges ». Il fait fonction de centre de ressources. Il publie la revue « Champs culturels » que l'on peut retrouver sur le site : http://escales.enfa.fr/.

Mettre en culture les territoires ruraux

Les associations d'Éducation populaire du milieu rural et, notamment, les foyers ruraux sont l'un des éléments de l'autre versant de la mission d'animation et de développement des territoires ruraux. Les foyers ruraux correspondent, historiquement, à une volonté politique de mailler l'espace rural et de le doter d'un outil d'animation et de développement social et culturel. Si le fort désengagement de l'État a fortement fragilisé le mouvement des foyers ruraux, ceux-ci poursuivent néanmoins leurs activités d'animation et de développement du milieu rural, notamment culturelles. Ces activités sont portées par un réseau de professionnels de l'animation et, surtout, par de très nombreux bénévoles.

Issus du Front populaire, des foyers paysans se mettent en place dans la France rurale, Associations laïques, les foyers œuvrent à former l'élite du monde rural en assurant aux jeunes paysans une formation technique, humaine et sociale.
Ils sont au nombre de 130 à la veille de la Seconde Guerre mondiale...

Le 13 septembre 1945, les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale officialisent l'existence des foyers ruraux. Quelques mois plus tard est créée la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR), qui entre alors à la Confédération générale des œuvres laïques, en gardant son autonomie juridique, et bénéficie de postes d'instituteurs détachés et des services des Fédérations des œuvres laïques... Les années suivantes seront marquées par le développement et l'organisation des structures locales mais aussi par des conflits avec d'autres mouvements d'Éducation populaire (comme la ligue de l'enseignement ou les MJC…).
Les années 1960, conférences, publications, enquêtes, formations,... les nombreuses productions de la FNFR illustrent la croissance du mouvement et la diversification de ses activités conduites en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et d'autres structures qui agissent pour le développement et la promotion du milieu rural. À partir de cette époque également la FNFR bénéficie d'un certain nombre d'animateurs socio-culturels, et la création des postes FONJEP (Fonds Jeunesse-Éducation Populaire) permet de recruter les premiers permanents des associations.

Après une période de forte croissance et de profonde transformation dans les années 1970, les foyers ruraux sont confrontés aux transformations du monde rural. Constitués de bénévoles, ils sont désormais au service de toutes les composantes démographiques du monde rural. Les universités rurales, nées en leur sein jouent un rôle important dans les réflexions menées sur les transformations du monde rural et l'identité rurale. Universités sans mur, espaces de rencontre, de réflexion, de formation et de propositions sur le milieu rural, elles ont permis (et permettent encore) aux bénévoles associatifs -et plus largement à tous les ruraux- de se rencontrer et de débattre avec les chercheurs et les acteurs du développement local sur toutes les problématiques du monde rural. Encore aujourd'hui, elles restent des outils importants pour la mise en œuvre des projets d'éducation populaire des foyers ruraux.

En 1990, la FNFR, avec d'autres associations rurales, fait le choix d'un modèle alternatif d'agriculture.
Si les années 2000-2005 sont marquées par une certaine professionnalisation des structures comme par l'émergence et le développement des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), une diminution de plus de 50% des financements publics sans préavis et sans justification ainsi que la suppression du financement d'une partie des postes FONJEP menace la FNFR. Dans le réseau, de nombreuses associations locales et fédérations adhérentes craignent de voir leur action entravée et leur situation mise en danger.

Le désengagement de l'État se poursuit en 2008 et signe la fin du partenariat de la FNFR avec le ministère de l'Agriculture. Cette nouvelle réalité impose un recentrage de ses activités.
En juin 2010, la FNFR devient Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR).

Comme de nombreuses associations d'Éducation populaire, les foyers ruraux proposent des animations socioculturelles, des formations, des temps de réflexions et de débats. Le domaine des cultures a particulièrement été investi très tôt par ces structures qui affirment que « *dans les territoires ruraux, rares seraient les actions culturelles sans l'intervention des associations. Les élus ruraux ne disposent ni des budgets, ni bien souvent des compétences pour développer un vrai projet culturel. La qualité et l'extrême inventivité des initiatives portées par les associations et leurs bénévoles méritent par conséquent d'être mieux reconnues et encouragées. D'autant que la politique culturelle ne compte pas pour rien dans ce qui rend un territoire attractif. En milieu rural, peut-être plus qu'ailleurs, la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse peut-être être à la fois ferment d'identité locale, instrument d'épanouissement individuel et collectif et facteur d'attractivité des territoires. On vient rarement habiter un « désert culturel* » ".

C'est pourquoi, de nombreuses associations en lien avec le mouvement rural mènent des actions de programmation, de diffusion culturelle, leurs ateliers d'enseignement ou de pratiques artistiques, ou encore leurs actions de valorisation du patrimoine, et ainsi « *mettent en culture les territoires ruraux* ».

Pratiques sportives en milieu rural : dynamisme et identité

Pas un village sans son stade, voire sa salle des fête/gymnase/halle des sports, qui permet la pratique des sports collectifs et des arts martiaux. À ces activités sportives s'ajoutent, selon les caractéristiques locales, les sports nautiques ou de montagne et, en plein développement, les sports de pleine nature. Le rural devient ainsi un vaste terrain de sports.

Les travaux de Brice Tonini, (Thèse de doctorat de TONINI Brice " *La dynamique spatiale des pratiques sportives. Des patronages à l'intercommunalité. L'exemple du Basketball, du Football et du Rugby dans les Pays de la Loire* ") qui s'inscrivent dans l'analyse de Norbert Elias voyant dans le sport « *un laboratoire privilégié pour réfléchir sur les rapports sociaux et leur évolution* » interrogent la thématique du sport et l'inscrivent dans le cadre d'un questionnement sur les pratiques du monde rural, ses représentations et ses dynamiques. « *Existe-t-il un sport rural aux caractéristiques précises ? S'oppose-t-il à son homologue urbain ? Est-ce que le sport rural connaît des évolutions ? La recomposition des campagnes peut-elle se lire à travers le prisme sportif ?* », telles sont les questions qu'ils posent. Elles permettent de rendre compte des caractéristiques suivantes :

- **les pratiques sportives rurales sont intenses,**
- **les pratiques sportives rurales sont modestes mais conviviales,**
- **les pratiques sportives rurales sont ouvertes et complémentaires,**
- **les pratiques sportives rurales sont porteuses d'identité.**

L'étude conclut que « *le sport rural se caractérise donc par une pratique, de niveau modeste, fortement implantée dans l'espace et largement tournée vers les valeurs humaines du sport* ». Elle précise qu'au-delà du nombre de licenciés, « *le sport ne peut se résumer à un aspect quantitatif et que les recensements fédéraux ne fournissent aucun renseignement sur la pratique elle-même* ».
Ainsi, « *de la compétition à l'activité ludique, les clubs déclinent une gamme complète de pratiques sportives. Ces deux extrêmes n'en sont pas pour autant opposés, ils contribuent chacun à construire la richesse et la diversité sportive tout en étant en interaction. Les associations sportives ne se limitent pas aux frontières communales* ». En effet « *l'évolution du milieu rural semble faciliter le phénomène des ententes et des fusions et ainsi, va dans le sens de l'intercommunalité. Les petites communes, malgré les difficultés d'audience et de survie de leurs associations, demeurent très attachées à leurs clubs mais le renforcement de la coopération intercommunale, soutenue par la loi de 1999 et la mise en place du schéma des services collectifs du sport dans le cadre de la LOADDT*, sont susceptibles d'être le point de départ d'une profonde mutation du paysage sportif du milieu rural en le dotant de moyens nouveaux et accrus* ».

Enfin, « *l'émergence des pratiques auto organisées* » donne une nouvelle dimension à l'activité sportive. « *Pratiquées en toute liberté, sans licence, sans calendrier ni règlement régis par des instances officielles, ces sports, notamment ceux dits de* « pleine nature » *constituent une potentialité de développement pour le milieu rural. Le surf, la voile, la spéléologie, le cyclisme, la randonnée, etc. trouvent, dans le milieu rural, une qualité de pratique qui fait défaut aux espaces urbains. La campagne peut alors s'ériger en espace d'offres de pratiques pour un public urbain et rural* ».
Jean-Pierre Augustin constatait dès 2003 qu'« *au modèle de socialisation locale fondé sur le recrutement de proximité et l'identification communautaire se substitue une territorialisation plus floue liée à la mobilité et à la promotion d'une société de consommation individuelle* ».

Ainsi dans le contexte actuel d'un retour à la nature et de valorisation de l'environnement, les nouvelles pratiques sportives, complémentaires aux pratiques en clubs, apportent un nouveau dynamisme et représentent une source possible de développement pour le milieu rural.

* Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement du Territoire

Ruralité et innovations

École rurale, École nouvelle ?

L'École rurale, petite structure hétérogène ancrée dans son territoire et ouverte sur le monde, peut-elle être l'École qui peut faire changer l'École en général ?

En milieu rural, parents, élus et enseignants revendiquent le maintien d'une École pour leur village sans toujours faire référence à la richesse du système éducatif que représente l'École rurale.

Celle-ci est pourtant le berceau de pédagogies modernes et innovantes :

- sa situation et ses qualités permettent aux enseignants de pratiquer une pédagogie au service de l'enfant, de son développement, de sa structuration, de son devenir en tant qu'adulte responsable.
- Les enseignants remettent en cause en permanence leur pratique. La cohabitation dans une même classe d'enfants d'âges différents oblige le professeur des écoles à enseigner autrement, à inventer d'autres moments d'apprentissage et d'autres méthodes d'apprentissage que les méthodes traditionnelles.
- Les enfants apprennent beaucoup de choses entre eux, les grands montrent aux petits. Le maître est présent pour mettre en place et accompagner.
- L'école rurale stimule l'apprentissage des enfants, favorise leur autonomie, leur esprit d'initiative, la solidarité et l'autodiscipline.
- C'est un lieu privilégié pour développer une pédagogie de la communication, pour introduire et développer les technologies nouvelles.
- Comme environnement de proximité, sur plusieurs années et avec le même enseignant, l'école rurale reste un repère pour l'enfant au cours de sa construction et respecte mieux son rythme.

On critique souvent le peu de capacité des jeunes ou moins jeunes à la réflexion, à l'analyse, à la recherche. Mais, dans le fonctionnement de l'École, demande-t-on toujours à un élève de réfléchir, d'inventer, de créer, de rechercher par lui-même librement ? On s'étonne du manque de motivation évoqué par de nombreux enseignants pour expliquer aux parents les résultats médiocres ou le peu de travail de leur enfant. Mais, dans le fonctionnement de l'École, les enfants sont-ils les auteurs de leurs apprentissages ?

L'École traite souvent les enfants uniquement comme des élèves dont on ne prend pas en compte l'histoire à l'entrée, qu'on formate au cours de la scolarité selon des normes définies par les instructions officielles et les programmes et dont on vérifie la conformité régulièrement par divers évaluations, diplômes, examens et concours. Au long de leur scolarité, l'école demande aux élèves de rester assis de longues journées au cours desquelles ils reproduisent ce qu'on leur demande de reproduire, ils répondent ce qu'on leur demande de répondre, ils apprennent ce qu'on leur demande d'apprendre. Ce système multiplie les échecs, génère parfois l'indiscipline, chahut et violence dans les cours, souvent seules échappatoires pour exister, pour ne plus être objet mais sujet.

La pédagogie du 3ème type, préconisée –entre autres- par Bernard Collot, respecte l'enfant, sa personne, son histoire, son rythme. Elle donne au groupe toute sa fonction car on n'apprend jamais seul mais toujours des autres, avec les autres, pour ou contre les autres, à partir des informations issues de son environnement qui sont mémorisées, reformulées, associées soit pour reproduire, soit pour créer du nouveau.
Cette pédagogie est facilitée dans les petites structures comme les Écoles rurales. Plus la petite structure est hétérogène, plus les possibilités de communications sont diversifiées et riches, plus les attitudes relationnelles sont multiples, plus les projets sont diversifiés, plus chacun y trouve ce dont il a besoin.

L'École rurale est le laboratoire vivant d'une école nouvelle, une École de la vie et non une fabrique de l'apprentissage. À ce titre, sa disparition signifierait la mort citoyenne d'un territoire.
Cette École que défend la Fédération nationale pour l'École rurale (FNER) est le cadre idéal pour faire de chaque élève un être social, épanoui et libre, pour construire des citoyens, sans sacrifier pour autant aux exigences de résultats scolaires de l'Éducation nationale.

Référence bibliographique : Livre de Bernard Collot, « *L'École du troisième type ou la pédagogie de la mouche* », éditions de l'Harmattan.
Bernard Collot, dirige le Centre de Recherches des Petites Structures et de la Communication (CREPSC).

Les " petits Établissements "

Collège, Lycée… dans l'inconscient collectif, ce type d'établissement, qui marque la transition avec l'école primaire, est la plupart du temps synonyme d'un départ vers un établissement dans lequel il va falloir être plus autonome et donc, bien souvent, d'un établissement « *à grande échelle* ».
Et pourtant, ce n'est pas toujours le cas…

Gilles Guézennec, Secrétaire Départemental du SNPDEN-Unsa de l'Orne et Proviseur du LP Flora Tristan de La Ferté Macé, évoque pour nous la problématique des « *Petits Établissements* ».

(Vous trouverez ci-dessous une interview synthétisée que vous pourrez lire intégralement sur le site de l'UNSA Éducation dans la rubrique Éducation).

Quels sont les avantages et les inconvénients d'un « *petit établissement* » que ce soit d'un point de vue administratif ou pédagogique ?

" Le problème essentiel posé par les petits établissements est qu'ils sont très gourmands en moyens pédagogiques et éducatifs. Les faibles effectifs nécessitent quand même une structure minimale incompressible (…) On pourrait penser que ce relatif confort dans l'encadrement des élèves est un meilleur gage de réussite. Les résultats tendent à montrer qu'il n'en est rien (…) Les raisons des difficultés que certains rencontrent tiennent sans doute davantage à un excès de « cocooning » *qui leur a moins permis de développer les qualités d'adaptation et l'accès à l'autonomie nécessaires pour réussir au lycée. Par ailleurs, les familles ont tendance à privilégier la proximité de l'établissement d'accueil plutôt qu'un projet plus conforme aux aptitudes et à la motivation du jeune qui impliquerait une inscription dans un établissement de formation plus distant du domicile, et une scolarité en internat. Une autre caractéristique des petits établissements est qu'on y compte davantage de professeurs partageant leur service sur plusieurs établissements, donc moins présents, moins impliqués dans la vie du collège, et moins susceptibles de mener des projets pédagogiques intéressant les élèves (…). Les équipes de direction sont incomplètes (pas de principal adjoint), le personnel administratif réduit, les catégories financières moins avantageuses sur le plan salarial. "*

Le maintien de petites structures est-il souhaitable, en quoi ?
Sinon quelle solution pour les milieux ruraux ?

" Bien évidemment les points que je viens de développer montrent que je ne suis pas favorable au maintien des petites structures, tant sur le plan pédagogique et administratif qu'au nom d'une certaine équité dans la répartition des moyens (…). C'est la position du SNPDEN, qui préconise une réflexion sur la carte scolaire permettant d'aboutir non pas à une économie de moyens mais à un redéploiement des postes au bénéfice de tous les élèves (…).Il ne faut cependant pas occulter l'impact de la fermeture d'un collège sur la vie d'un village. Des solutions intermédiaires existent sans doute, notamment par la mise en réseaux d'établissements (…)

Quitter sa campagne après le bac… ou pas ?

« …, les IUT implantés en milieu rural, comme celui d'Auch, participent de manière évidente à l'aménagement du territoire, car ils offrent à de nombreux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études dans leur département d'origine, et de contribuer ainsi à lutter contre la désertification rurale. ».
M. Philippe Martin, député socialiste, radical, citoyen et divers gauche du Gers, interpellait ainsi en février 2009 la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

On le sait en effet, si le milieu social et économique a une influence importante sur l'orientation des élèves, il est démontré que l'origine géographique est également un facteur déterminant, en particulier la distinction entre les jeunes issus du tissu urbain et ceux originaires du milieu rural.

Il existe bien entendu les classes post-bac des lycées. Certaines universités ont aussi installé des antennes ou ouvert des IUT dans des territoires ruraux. Parallèlement, l'enseignement agricole offre une large palette de formations post-bac du BTS au doctorat, favorisant la démarche d'alternance par l'apprentissage.

Pour autant la question de poursuivre des études ou pas, et de le faire localement ou de partir demeure des choix importants. " *Il ne faut pas oublier que la mobilité est une aventure individuelle* ", souligne Rémi Rouault, enseignant-chercheur en géographie à l'université de Caen et coauteur de " *l'Atlas des fractures scolaires en France* " (éditions Autrement).

Ainsi la majorité des élèves sait qu'ils vont devoir partir. Pour ceux qui ont une idée précise de leur avenir, un projet bien construit, ils sont motivés et -pour eux- partir n'est pas un problème. Mais comme partout, de nombreux jeunes se posent les mêmes questions, ils ont les mêmes difficultés à élaborer un projet, les mêmes inquiétudes sur les débouchés. Ils sont nombreux qui, prudents car souvent moins sûrs de leur projet d'orientation, optent alors pour une formation courte qui leur permet de rester sur place. Comme un tremplin avant d'aller plus loin.

Il existe également des possibilités de formations coopératives. Ainsi l'Éducation nationale, la DATAR et d'autres partenaires sont à l'origine de projets de plates-formes technologiques, dans le but de développer le potentiel des lycées techniques, connaisseurs du territoire, et de répondre à des besoins d'industriels ou d'exploitants. Localisées dans les lycées techniques, ces plates-formes sont des établissements publics émanant des lycées techniques et des IUT, et sont adossées à des labos de recherche (pour faire remonter les problématiques du terrain à la recherche fondamentale) et elles s'appuient sur les licences professionnelles. Leurs missions principales sont le transfert de technologies auprès des entreprises locales (PME, TPE, micro entreprises), ainsi que l'insertion des élèves (BTS et licences pros).

Enfin demeure la possibilité de recours à la formation à distance grâce au progrès du numérique.

Globalement le constat partagé montre que les jeunes des territoires ruraux doivent encore plus que les autres pouvoir être accompagnés dans la construction de leur orientation et de leurs projets et que les territoires ruraux ont besoin d'espaces de rencontres afin de montrer la diversité des professions, dans le but de favoriser les croisements de compétences et de connaissances et les choix d'investissement humain pour l'avenir.

L'avenir de l'Éducation en milieu rural

L'École et plus globalement l'ensemble des structures éducatives ont subi ces dernières années, des coupes sombres, dans le monde rural comme ailleurs. La suppression, sous le quinquennat précédent, d'en moyenne 16 000 postes d'enseignants par an, a entraîné un nombre très important de fermetures d'écoles et de classes. Mais en fait, c'est depuis 1984 que l'administration de l'Éducation nationale procède à des regroupements d'écoles et parfois de collèges.
Face à cette politique, parents et élus se mobilisent (organisation de manifestations, distribution de tracts, occupation des écoles, des inspections académiques) sans que les médias s'en fassent toujours l'écho ou que cela produise des résultats.

Il en va de même pour les structures d'animation, d'Éducation populaire ou culturelles. Le désengagement financier de l'État ne peut que rarement être comblé par l'aide des collectivités territoriales, elles-mêmes en fragilité financière ou peu convaincues parfois du bien fondé d'un investissement éducatif.

La Refondation de l'École et le débat sur la réforme des rythmes scolaires met-il au second plan la question du devenir des Écoles rurales ? Pas totalement. Au-delà de deux interventions récentes relatives à l'École rurale : celle du Président de la République F. Hollande, (cf. encadrés roses ci-après) et la réponse faite par le ministre de l'Éducation nationale à une question parlementaire posée sur ce sujet (cf. encadré vert), la notion même de Refondation de l'École interroge l'École rurale et pourrait s'inspirer de ses réussites, de son ancrage territorial, de son approche globale de la question éducative.

« Hollande promet de préserver les moyens des écoles rurales " *autant que possible* " »

Le président François Hollande a affirmé que, " *autant que possible* ", il préserverait " *les moyens* " des Écoles situées en zone rurale, lors d'un déplacement dans une école du village nommé Dieudonné (Oise), où il a promis le rétablissement d'un poste d'enseignant….
" *Les écoles rurales devront être préservées autant qu'il sera possible s'il y a les effectifs suffisants* ", a dit M. Hollande, avant de s'adresser aux élus de France : " *qu'ils aient la certitude que nous préserverons les moyens donnés à l'école en zone rurale* ".
" *Si on met en cause l'École rurale, à un moment on met en cause l'Ecole tout simplement*", et " *on n'atteindra pas nos objectifs* " a-t-il martelé.
" *Je veux aussi une égalité des territoires. Où que vivent parents et enfants, chacun a le droit à avoir accès à une école de qualité* ", a jugé le chef de l'État…

Dans ce village de Dieudonné, situé à une heure de voiture de Paris mais dans un territoire rural, l'une des quatre classes était menacée de fermeture.

" *Je n'ai pas choisi cette école par hasard. Je ne suis pas le bon Dieu, je ne donne rien, mais c'est une école qui a des effectifs, des enseignants qui ont des besoins. Cette école était menacée de perdre un poste, donc une classe. Ce poste sera rétabli* " dans le cadre du " *Plan d'urgence pour la rentrée* ", a annoncé le président de la République.

Il était accompagné de son ministre de l'Éducation, Vincent Peillon et, pour une partie de la visite, de sa ministre déléguée à la Réussite Éducative, George-Pau Langevin.

Source : Le Monde.fr avec AFP | 07.06.2012 à 20h45 • Mis à jour le 07.06.2012 à 20h45

Texte de la question : Mme Brigitte Bourguignon interroge M. le ministre de l'Éducation nationale sur l'avenir des classes uniques en milieu rural : " *Ce système qui touche également à l'aménagement du territoire puisque bien souvent, la classe unique est le seul service public après la mairie, permet aux petites communes en territoire rural tout simplement de survivre. Cette classe unique dispense aux élèves un enseignement de qualité dans un environnement privilégié.* "
Elle souhaite savoir si, " *dans le cadre de la réflexion entamée par le Gouvernement autour de la Refondation de l'école, la classe unique est-elle perçue comme une solution d'avenir dans certaines zones rurales ou est-elle appelée à disparaître petit à petit ? Est-ce que la piste des RPI (rassemblement pédagogique intercommunal), structure encore peu répandue, est la seule envisagée afin de sauver les classes uniques et retrouver un dynamisme dans l'environnement local ?* ".

Texte de la réponse :
" *L'école rurale est une réalité nationale résultant du lien historique entre l'école et la commune et de la faible taille de certaines d'entre elles. Cette modalité d'organisation scolaire présente des avantages notamment en ce qu'elle garantit un environnement privilégié, mais elle a aussi des inconvénients au premier rang desquels l'isolement des enseignants et des élèves. Or, pour être ancrée profondément dans l'histoire de l'école française, l'école rurale n'est pas figée. Elle est marquée par un mouvement de regroupement qui vise à offrir aux élèves les meilleures conditions d'études tout en préservant la qualité environnementale des petites structures. Entre 1981 et 2011, le nombre d'écoles à classe unique est passé de 11 896 à 3 673 (enseignements public et privé). Ce mouvement s'opère avec la coopération active des acteurs locaux à chaque fois qu'il répond à un besoin éducatif, qu'il est techniquement possible et qu'il est souhaité par la population.*
Une autre méthode pour briser l'isolement des écoles à classe unique est d'opérer des regroupements pédagogiques qui ne conduisent pas au regroupement physique permanent des élèves en un même lieu. Il faut conserver dans ces approches de regroupements, l'intérêt pédagogique des élèves et des conditions de scolarisation facilitées pour les enfants et leurs familles. De même, les moyens modernes de la communication sont un atout précieux pour établir des mutualisations entre écoles.

Celles-ci nécessitent évidemment de veiller à la réduction des inégalités territoriales et sociales qui pourraient résulter des évolutions technologiques. Il est certain que cette réflexion doit s'organiser en prenant en considération la diversité des conditions géographiques et territoriales mais aussi en développant à partir des ressources numériques des propositions innovantes en la matière. Dans ce cadre le plan ministériel « faire entrer l'école dans l'ère du numérique pour la refondation de l'école » constitue un cadre structurant de l'évolution des dispositifs. Il convient donc de conserver la nécessité de la diversité des réponses pour ce questionnement important concernant l'aménagement des territoires. En matière de résultats scolaires, la classe unique n'est ni un avantage déterminant, ni un inconvénient. C'est en fonction du contexte local que les choix entre maintien de la classe unique et regroupement d'élèves sur un même site doivent être examinés. Ces choix doivent être faits dans le cadre d'un dialogue entre les élus et les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale pour offrir à la population le meilleur service d'éducation, efficace et ouvert sur l'extérieur, respectueux de la proximité entre l'école et ses usagers et de la nécessaire maîtrise des coûts. "

L'École rurale et la réforme des rythmes scolaires

Ainsi, la réforme des rythmes scolaires, qui fait débat actuellement, impacte fortement le tissu rural.

Le président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) met en avant toute une série de contraintes spécifiques aux petites communes rurales : risque de pénurie d'intervenants qualifiés aux horaires concernés, manque de salles, manque de financements, surcoûts liés aux déplacements, etc…
Mais il ne rejette pas la réforme, et se dit favorable à une évolution des rythmes.

Paradoxalement, alors que certains avaient tenté d'instrumentaliser les difficultés réelles ou supposées des petites communes pour faire capoter la réforme, les acteurs du milieu rural sont plutôt favorables à l'évolution et à une meilleure articulation des temps éducatifs.

Sans minimiser les alertes sur les difficultés à recruter des personnels qualifiés sur un temps quotidien court, à organiser des déplacements plus ou moins longs en lien avec les transports scolaires, à mobiliser les ressources associatives qui, même si elles existent localement (clubs locaux sportifs, théâtre, etc…), peuvent être limitées dans certaines communes…, on constate que les communes rurales qui, en anticipant la réforme, avaient investi dans les activités périscolaires en en faisant une priorité éducative, la mise en œuvre de la réforme se fait cette année ou se prépare pour la rentrée prochaine dans des conditions plutôt favorables.
Il existe certes des disparités.

L'inventivité doit être à nouveau mobilisée avec la bonne volonté de tous : un engagement politique des élus, une souplesse de l'administration de l'Éducation nationale, la mobilisation des réseaux associatifs, l'accompagnement accru des services « *Jeunesse, Éducation populaire, Sports et vie associative* »…
Mais il est tout à l'honneur des communes rurales de chercher à réussir, là où, avec d'autres moyens, bien des communes urbaines traînent les pieds !

Pour aller plus loin

=> Petites écoles rurales contre grandes réformes par Christophe Pélaprat sur www.frituremag.info, janvier 2012
=> École rurale, quels atouts ?, Pierre Champollion, IA-IPR, formateur IUFM, IUFM de Grenoble.
=> Actes du colloque « L'éducation en milieu rural aujourd'hui. Et demain ? », samedi 12 juin 2010 à la Salle Polyvalente de St. Michel de Dèze (48160).
=> Interventions de Jean-Michel Calvi (CREPSC) et Catherine Rothenburger (Fédération Nationale pour l'École Rurale) au colloque précité.
=> Livre « La fenêtre », 2011, chapitre X, L'école rurale, Jean-Michel Calvi, 22 impasse de l'hôtel, 69590 Larajasse, http://crepsc.org/spip.php?article90
=> Yves Alpe (Maître de conférences en sociologie) et Jean-Luc Fauguet (Maître de conférences en sociologie), IUFM d'Aix Marseille, UMR ADEF, « Enseigner dans le rural : un « métier » à part ? ».
=> Association des maires ruraux de France, *fiche thématique sur les regroupements pédagogiques*
=> INSEE, http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=4&ref_id=edutc07105
=> DEPP - RERS 2012, *Repères et références statistiques sur les enseignements, les formations et la recherche.*
=> *" Rythmes scolaires : les petites communes sont-elles vraiment défavorisées? "* , article d'Adrien Sénécat, publié dans l'Express le 05/11/2013
=> Jean-François CHOSSON *" Les générations du développement rural 1945-1990 "* Collection décentralisation et développement local, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1990

Pour en savoir plus

- Fédération Nationale de l'École Rurale (FNER) : La FNER regroupe des associations, des parents, des enseignants, des élus, dans la défense des valeurs pédagogiques de l'école rurale en tant que Service public, http://ecole-rurale.marelle.org
- Livre de Bernard Collot, « *L'école du troisième type ou la pédagogie de la mouche* », Editions de l'Harmattan http://b.collot.pagesperso-orange.fr
- Intervention de Bernard Collot au cours de la journée nationale portugaise " *Développement rural et communautés éducatives* " (les écoles isolées) organisée par l'Instituto das Comunidades Educativas à Arcos (Portugal) les 6, 7 et 8 juillet 1993.
- Site des CREPSC (Centres de Recherches des Petites Structures et de la Communication), http://crepsc.org
- Interview de Maurice Marteau du Collectif pour la défense de l'école publique de proximité : « *En fermant l'école, l'État tue un lien social* », http://ecoledeproximite.lautre.net/ [http://ecoledeproximite.lautre.net/], 27 octobre 2012
- Fédération nationale de défense et de promotion de l'école rurale (FNDPER)
- Travaux de l'observatoire éducation et territoires (OET, ex-Observatoire de l'école rurale)
- " *Éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole* ", Anne-Marie Lelorrain , Jean-Pierre Sylvestre , Thomas André, Educagri Éditions
- " *Culture rurale, cultures urbaines ?* ", Henry Delisle et Marc Gauchée, Le Cherche Midi, Collection Terra

Un syndicat pour moi !

Adhérer c'est être plus forts ensemble

La **fédération UNSA**
des **métiers** de l'**Éducation**
de la **Recherche** et de la **Culture**

http://contact.unsa-education.com/contact.php

unsa éducation
Plus forts ensemble !